



# Compte rendu du Conseil d'Administration n°02 du 12 mars 2015



**Etaient présents** : Michel AGRUNA, Guy BACHE, Pierre BAILLET, Bernadette BARRERE, Mélanie BRETHOUS, CAPUCH Bertrand, Patrice CASTETS, Michel DECLA, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Céline LAFFARGUE, Martine LASCOMBES, Bernard LESPERON, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON.

**Etaient excusés** : Gilles BLAQUIERE, Jean-François BROQUERES, Aurore BRUNELLO, Christian BRETTEES, Thierry CAUBET, Christophe DUSSAU, Ghislaine LURBE, Mathieu DESTEPHEN, Éric PASSICOUSSET, Michel RAYMOND.

Le Président, Franck SERVE, ouvre la séance à 20h30. Le secrétariat est assuré par Coralie LOCATELLI.

## **1. Adoption du Compte rendu du Conseil d'Administration du 05/02/2015**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité après 3 modifications.

## **2. Section sportive**

### **HOMMAGE A RAMUNCHITO**

Un remerciement va être envoyé à toutes les personnes impliquées bénévolement en piste et hors-piste. Il est dommage que certaines personnes ayant confirmé leur présence ne soient finalement pas venues. Les retours sur le spectacle sont très positifs, l'insertion de vidéos a été bien accueillie pour cette nouvelle version de ce spectacle.

Les dons sont toujours possibles en les envoyant à la FFCL.

Il y a eu 1174 spectateurs (987 entrées payantes et 181 enfants) et 272 repas payants.

Le bilan financier sera fait lors d'une prochaine réunion.

Le buffet dinatoire a été apprécié, nous remercions le traiteur pour la prestation fournie.

Un dossier nous a été envoyé par la Mairie de Pontonx suite à certains incidents, il va être proposé à Mr le Maire une rencontre à la FFCL.

### **FESTIVAL ART & COURAGE**

Il aura lieu le samedi 06 juin 2015 dans les arènes de Mont-de-Marsan à 21h30.

La FDSEA proposera un repas avant avec 2 menus au choix à base d'entrecôte et magret => Les agriculteurs ont bien accueilli la nouvelle version mais cela leur demandera une nouvelle organisation afin de servir un maximum de repas en 2h environ.

Les mêmes partenariats qu'en 2015 sont renouvelés, pour l'animation du spectacle, l'Harmonie de Mugron a été sollicitée.

Réunion lundi 16/03 de la commission sportive et animation du festival à 20h30.

Choix de l'affiche : suite au concours, 6 propositions ont été reçues à la FFCL.

La commission s'est réunie et propose son choix au Conseil d'Administration = l'affiche de Mélanie BRETHOUS. Elle est validée par le Conseil d'Administration.

Une des autres affiches a été retenue pour la proposer sur la course des pitchouns ou des gascounets.

Les courriers de réponses aux participants partiront demain.

La conférence de presse aura lieu le 30/04 à MONT DE MARSAN.

### **ECOLE TAURINE**

Inscriptions 2015 : Junior : 2 sauteurs / 1<sup>ère</sup> année : 6 écarteurs + 1 sauteur / 2<sup>ème</sup> année : 3 écarteurs

Séance de formation aux premiers secours : 8 élèves et 2 moniteurs ont participé à cette première session et ont tous été diplômés.

Durant les séances d'initiation, sont intervenus : Mathieu NOGUES – Louis NAVARRO – Louis ANSOLABEHERE – Laurent MARTINEZ – Cathy AGRUNA – Arnaud CAPDEVILLE – Thierry LABORDE. Ils ont raconté leur parcours, répondu aux questions et ont commenté les vidéos. Nous les remercions de leur participation.

Séance d'évaluation :

Séance un peu compliquée : premier contact avec les vaches, pas facile pour eux de gérer leur stress. Des choses sont à améliorer et à revoir, ne serait ce que la durée de l'évaluation. Une seule élève ne continue pas l'aventure. A noter la présence du parrain Arthur qui n'hésite pas à prendre le micro pour donner des conseils aux jeunes.

Un courrier va être envoyé aux Maires et aux Présidents du Club Taurin ayant accueilli les séances pour les remercier de leur accueil. Le camion de la FFCL qui était utilisé par Manu jusqu'à maintenant a été récupéré par le staff de l'Ecole Taurine pour transporter le matériel.

Liste Matériel Ecole Taurine : 1 camion - 1 karting - 1 plint de 4 éléments - 1 tapis double épais - 1 lot de tapis - 3 chambres à air - 1 compresseur à air - 3 boléros (1 rouge, 1 noir et 1 vert) - corsets et guêtres  
En fabrication : 2 boléros + 1 gilet.

Des séances de préparation physique vont être mise en place le dimanche matin. Pour ce faire, la coordinatrice de l'école taurine aurait besoin du matériel suivant (tarifs non négociés, chez Décathlon) :

- 15 tapis de sol : 36,75 €
- 15 cordes à sauter : 59,25 €
- 1 lot de plots : 19,95 €
- 5 paires d'haltères pour chevilles de 0,5 Kg : 49,75 €
- 5 paires d'haltères pour chevilles de 1 Kg : 74,75 €

Il serait également nécessaire d'acheter une sonorisation (assurée gracieusement l'année dernière par Michel BRETTEES, que nous remercions). Il propose de nous céder cette sono comprenant : 2 enceintes 500 Watts (USB – Carte SD) / 2 pieds / 1 micro-casque / 1 micro à fil / câbles / enrouleur 10 m, pour un total de 350 €.

Course de l'avenir à Campagne : le concours de l'avenir annoncé sur Internet avec l'école taurine et la seconde de la DAL/ARMAGNACAISE. Cette course a été déclarée comme course de l'avenir. Le Président de Campagne a souhaité faire un final original.

Jean-Marc LALANNE a contacté la coordinatrice de l'Ecole Taurine pour avoir plus d'informations. Il lui précise qu'il n'est pas d'accord sur le fait de n'avoir que 3 écarteurs en piste car pour faire tourner son effectif, il en voudrait 4. Ensuite, il trouve anormal que les jeunes de son équipe ne touchent que 50 € comme ceux de l'Ecole Taurine. De plus, il souhaiterait être en piste. Mélanie BRETTHOUS souhaite que les choses soient plus claires.

Michel AGRUNA précise que le président de Campagne l'a informé que ce serait le bétail de Maynus et lui a demandé que ce soit Pascal LALANNE qui tienne la corde si Christian BRETTEES ne tenait pas.

Mélanie BRETTHOUS précise que le club a déclaré la course avec 3+1 de l'ET et 3+1 de la DAL/ARMAGNACAISE sous l'appellation Course de l'avenir.

Franck SERVE prend la parole et précise qu'il n'y pas de concours possible avec les jeunes de l'Ecole Taurine. Ce sera un éventuel final (les meilleurs écartent les 2 dernières vaches). Il faut voir si le staff de l'Ecole Taurine accepte que Jean-Marc LALANNE soit aussi en piste. Il souhaite qu'il y ait un dialogue.

Mélanie BRETTHOUS précise, suite à une remarque de Michel AGRUNA, que le bétail de l'Armagnacaise a été choisi pour le jour de l'évaluation car le staff souhaitait que ce soit le bétail de Compétition qui soit présent pour l'évaluation, c'est pour cela que le bétail de Cathy AGRUNA a été privilégié.

### **3. Section Administrative**

Fabienne DUTOYA fait le point.

Au 01/03 : 37 toros sont déclarés, avec des dossiers à jour.

<b>Clubs</b>	<b>Dates courses</b>	Nombre
<b>ASCL EAUZE</b>	<b>06/07/2015</b>	1
<b>CF DE SOUSTONS</b>	<b>07/08/2015</b>	1
<b>CT DARRIGADA</b>	<b>09/08/2015</b>	3
<b>CF DE TYROSSE</b>	<b>18/07/2015</b>	2
<b>SI POUILLON</b>	<b>31/05/2015</b>	2
<b>CF MORLANNE</b>	<b>10/08/2015</b>	1
<b>CTPR ORTHEZ</b>	<b>24/07/2015</b>	3
<b>CT MAUBOURGUET</b>	<b>09/08/2015</b>	1
<b>Festival FFCL</b>	<b>06/06/2015</b>	13
<b>BOLETERO</b>	<b>06/09/2015</b>	10

Clubs affiliés au 01/03 => 179 clubs à jour

Affiliation et déclaration : point sur les clubs ayant déclarés après le 01/03.

- Entre le 02 et 09/03 + 20 % : 16 clubs concernés à ce jour entre le 03 et le 09 mars 2015
- Après le 09/03 + 50 % : 2 clubs concernés à ce jour

Des courriers sont en cours de rédaction pour envoi rapide.

Céline LAFFARGUE fait remarquer que la dernière semaine de dépôt, les horaires de la FFCL étaient problématiques suite l'arrêt maladie de 2 salariés. Il lui paraît difficile de pénaliser les clubs face à cela. Fabienne DUTOYA fait remarquer qu'au vu des problèmes de fermeture la semaine précédente, les dossiers remis le 02/03 n'ont pas été majorés.

Guy BACHE souhaite qu'il soit mentionné qu'il n'est pas d'accord avec ces majorations des clubs.

Il lui est rappelé qu'un règlement administratif a été voté et qu'il doit être appliqué. Une Fédération sportive a besoin d'établir son calendrier en début de saison. Les clubs disciplinés au 1<sup>er</sup> mars bénéficient du tarif préférentiel ; ceux qui déclarent au-delà du 1<sup>er</sup> mars se voient appliquer des frais de gestion et de relance. D'autre part, il est rappelé que le souci financier évoqué est un faux problème car les cotisations des courses sont encaissées au début du mois de la course et non au 1<sup>er</sup> mars.

Il est rappelé également que le but est de protéger les présidents de clubs, les acteurs car plus on a les informations à l'avance et plus on est sûr que les choses sont faites dans l'ordre et la légalité.

Franck SERVE rappelle que les comités qui rencontrent des difficultés viennent vers la FFCL pour en parler. Il y a des réunions avec les clubs chaque année, c'est le lieu pour s'exprimer, poser des questions et demander de l'aide.

Dossier Ganadéria de la MECQUE

⇒ Un dossier de demande de licence pour 2015 a été reçu à la FFCL le 02/02/15

Franck SERVE présente l'avis de la commission licences qui propose un refus de licence pour 2015 pour non-respect des conditions de fond et de forme sur les critères suivants :

1. L'attestation de responsabilité civile à jour est manquante au dossier
2. Concernant le nombre de vaches, seulement 23 vaches possèdent les critères de qualification alors qu'il en faut 25
3. Demande parvenue le 02/02/15, soit après la date limite puisque le dossier aurait dû être déposé avant le 01/10/14

Le Conseil d'Administration procède au vote du refus de la licence de ganadero 2015 à Monsieur Jean Christophe LACOSTE : 1 abstention / 15 voix pour / 0 voix contre.

Un courrier va être envoyé, après validation de notre avocat conseil.

Dossier Ganadéria du Grand SOUSSOTTE

⇒ La FFCL a reçu un courrier du 07/02 nous informant de leur souhait de ne pas s'affilier pour 2015. Le ganadero demande également à ce que la FFCL n'intervienne plus auprès des comités organisateurs pour les diffamer, sous peine de porter plainte pour diffamation et manque à gagner.

Franck SERVE présente le courrier réponse validé par Arnaud PILLOIX. Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité, il sera envoyé demain en recommandé.

#### **4. Section Communication**

##### SITE INTERNET

Le travail sur les pages dynamiques fait : Mr AURISSET nous trouve très ambitieux au vu du travail fourni sur le site actuel => Pour l'heure, il attend des photos.

Problème de la carte dynamique des arènes qui n'avait pas été prévue : il faut revoir le contrat signé.

Besoin d'un retour des membres de la commission suite aux mails envoyés par Muriel : il faudrait que des membres de la commission s'impliquent plus car Muriel + Coralie + Christelle ne pourront pas tout faire.

##### MEMENTO DES ARENES

Le document est quasiment finalisé, il va paraître sous peu.

Peut-être sera-t-il présenté lors de la conférence de presse de Art & Courage.

#### **5. Section Formation**

##### ECOLE DE L'ARBITRAGE

Il y a déjà eu 3 séances avec toujours 12 stagiaires => 3 nouveaux et 9 anciens

Laurent MARTINEZ anime les séances sauts, Jacky THEAU renforce l'équipe de formation.

##### FORMATION DES NOUVEAUX DIRIGEANTS

La section commence à travailler sur la formation des futurs dirigeants. Le comité régional LB a commencé à détecter les nouveaux dirigeants pour les intégrer : l'idée serait de faire une réunion plutôt festive pour les convier et leur expliquer le fonctionnement de la FFCL, des différentes composantes de la course landaise (comité régionaux, Amicale des Clubs, Clubs Taurins Paul Ricard) et leur expliquer les avantages à adhérer à la FFCL, à montrer à quoi servent les cotisations des clubs ...

Il faut retravailler le projet avec le CR de l'Armagnac, l'Amicale et Guillaume Marsan et envisager de mettre en place cette réunion en mai-juin, en y associant les Clubs Taurins Paul Ricard. Il faut que le CR de l'Armagnac et le CR Landes Béarn se rencontrent pour approfondir l'idée et concrétiser le projet rapidement.

#### **6. Questions diverses**

##### TROPHEE RAMUNCHITO

Le CR de l'Armagnac souhaite créer un nouveau trophée : le trophée RAMUNCHITO, sur proposition de Michel AGRUNA : un prix coup de cœur, décerné à un acteur lors de chaque course de challenge de l'Armagnac => 1 carton de vin de Plaimont. Ce prix sera mis en place dès ce week-end à Estang.

Le CR de l'Armagnac demande l'accord du Conseil d'Administration pour que le délégué sportif de la course participe au choix du lauréat avec le président du club et un membre du CRA. Le Conseil d'Administration pense que le délégué sportif a déjà beaucoup de choses à faire et n'a pas lieu d'intervenir. Le choix du vainqueur peut se faire uniquement avec le Président du Club et un représentant du Comité Régional de l'Armagnac.

##### Partenariat UCTPR/FFCL

Le partenariat pour la saison 2015 a été signé la semaine dernière au Casino de Dax.

##### Soirée à Toulouse avec La Dépêche

Le partenariat pour 2015 va être renouvelé et sera signé prochainement, dès que la réunion de finalisation aura eu lieu. Il faudra se mettre en rapport avec le nouveau chef de rédaction d'Auch, qui recherche un correspondant local pour remplacer remplacer Mr LASPORTE.

##### Assemblée Générale des acteurs samedi dernier

De nombreuses questions ont été posées, des commissions se sont mises en place et vont travailler. Ils ont des projets et des idées. La FFCL a reçu des CV d'acteurs suite à l'AG.

Bernadette BARRERE fait remarquer que malheureusement, il y avait très peu d'acteurs de secondes, alors qu'ils ont tous été convoqués. Mais une grosse participation des acteurs de 1<sup>ère</sup> catégorie.

### Réunions du jour :

- CER France : Marie-Pierre a repris le travail à mi-temps thérapeutique donc pour la partie sociale, il a été décidé de se faire accompagner par un cabinet à savoir le CER France. Un point a été fait par ce service avec des aspects positifs et négatifs, il va falloir envisager l'organisation à venir des bureaux.
- Le cabinet KPMG, commissaire aux comptes de la FFCL, a été reçu aujourd'hui pour présenter leur mission ainsi que le bilan de l'analyse des finances de la FFCL.
- Projet Gascon : Emmanuel LATASTE a été reçu cet après-midi pour parler du projet.
  - o Camion FFCL a été rendu et sera dorénavant utilisé par l'Ecole Taurine. Il utilisera son propre camion pour les animations, en gardant le matériel nécessaire.
  - o Animations hors projet gascon : un forfait va être mis en place pour ces prestations sur la base de 2h d'animations + les frais kilométriques
  - o Projet pour 2015-2016 : une réunion est prévue rapidement avec l'éducation nationale et le CG40 pour poser les premiers jalons du prochain projet.

### Demande de licence de speaker de Guy BACHE

Guy souhaite prendre du recul au sein du corps arbitral pour la saison 2015.

Il souhaite être speaker et a été sollicité par des clubs pour tenir ce poste.

Pour le Conseil d'Administration, il paraît incompatible d'être speaker et d'appartenir au corps arbitral.

Cela risque d'être mal perçu de l'extérieur. Il n'est pas possible d'être juge et partie.

Le Conseil d'Administration demande à Guy de réfléchir et de choisir.

Fin de réunion 23h00.